



JUILLET 2011

Le Petit Livronnais

WWW.LIVRON.FR



Le mot du maire



Chères Livronnaises, Chers Livronnais,

Pour débiter, je voudrais tout d'abord dire en mon nom et au nom du conseil municipal notre satisfaction quant aux avancées concernant le projet de centre d'enfouissement des déchets ultimes. En effet lors de la réunion du 25 juin 2011, au Palais Beaumont à Pau, le président du SMTD, M. Marc Jubault-Bregler, a annoncé qu'il demandait une rencontre avec le Préfet et le Conseil Général afin de remettre à plat la gestion des déchets et trouver de nouvelles filières. Même si ce premier pas est encourageant, la prudence et la vigilance restent de mise. Le conseil municipal avait déjà émis un avis défavorable le 17 juin et a délibéré le 12 juillet, à l'unanimité, contre le projet actuel qui pénaliserait grandement les agriculteurs de Livron. Nous serons aux côtés de l'association « Défendons Livron » pour la suite des événements.

Nous voici à la moitié du mandat, et le conseil municipal a entre autres trois dossiers importants qu'il se doit de terminer au plus vite.

Tout d'abord, **la salle des fêtes** : suite aux travaux réalisés en 2009, la Commission Sécurité de l'Arrondissement de Pau a procédé au contrôle. Ces visites sont effectuées tous les cinq ans pour les établissements publics de quatrième catégorie. La commission de sécurité a émis un avis défavorable au fonctionnement de la salle car certains travaux réalisés antérieurement (extension derrière le bar, sanitaires) n'avaient pas fait l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme. Pour régulariser la situation, le conseil municipal a dû prendre les services d'un architecte pour déposer un permis de construire, ce qui a entraîné des frais de dossiers de 4 186 € et des travaux supplémentaires par rapport aux nouvelles normes. Si la salle des fêtes est toujours ouverte, c'est sous ma seule et propre responsabilité.

Ensuite, **l'association foncière**, suite au remembrement de 1999, les actes de rétrocession n'ayant pas été signés, la municipalité rencontre, à ce jour, de grandes difficultés pour récupérer les 2ha25ca de parcelles gérées par l'association foncière et aujourd'hui dissoute. J'ai demandé un entretien avec le Secrétaire Général de la Préfecture pour trouver une solution.

Concernant **le cimetière**, le conseil municipal travaille sur le projet depuis deux ans. Toute la zone autour du cimetière actuel est dans le PPRI en zone inondable donc inconstructible. Les services concernés de la Préfecture font le maximum pour que l'agrandissement se fasse dans cette zone. J'ai demandé une réponse définitive pour le mois de septembre car la liste des demandes de concessions devient importante. Le conseil municipal se doit de trouver une solution avant la fin du mandat.

Enfin, **l'accessibilité de la mairie**, devra être effective aux personnes à mobilité réduite d'ici à 2015 comme le prévoit la loi. Une étude sera lancée début 2012.

Dans un autre registre, je profite de la parution de ce bulletin, pour vous faire part d'un incident regrettable survenu récemment. Une personne a arraché une borne en bord de route ou de champ et l'a jetée par-dessus le mur de clôture de mon habitation. Je souhaiterais que cette personne fasse la démarche de venir me rencontrer à la mairie pour m'expliquer les raisons de son geste. Sans cette démarche de dialogue, je me verrai contraint d'en avvertir la Gendarmerie.

La parenthèse étant refermée, je me réjouis de l'engagement des livronnais dans les associations, elles font vivre notre village et favorisent l'échange. Je vous encourage à y participer activement. Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Jean-Pierre FOURCADE

Congés mairie

La mairie sera fermée du 12 au 29 août inclus.

Vie du Conseil Municipal

M. le Maire et le conseil municipal ont pris acte en date du 17 juin 2011 de la démission de M. Stéphane Chaumette.

Personnels municipaux

- En mars 2011, Benoit Courjault a intégré l'équipe municipale au côté de Bernard Tritsch, pour assurer l'entretien de la commune, et ce pour une durée de 6 mois.
- Notre secrétaire, Sylvie Janoulet, a obtenu le concours d'adjoint administratif 1ere classe.
- Christine Nicolas, qui s'occupe de la cantine et de la garderie au côté de Joëlle Croharé, termine son contrat le 31 août 2011. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Passeport numérique

Les dossiers sont à déposer à la mairie de Soumoulou du lundi au mercredi de 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 17H00 et le jeudi de 8H30 à 11H30 et impérativement sur rendez-vous au 05-59-04-60-43.

Horaires juillet et août : du lundi au vendredi, de 9H00 à 11H30

Local pétanque

Suite au violent orage du 30 mai 2011, le toit du local pétanque a été emporté et la structure a été fortement endommagée.

Nous tenons à remercier René et Philippe Soubielle-Clos pour leur aide spontanée qui a permis la sécurisation immédiate des lieux.

Au vue de ces dégâts importants et de la situation de ce local dans la zone réglementée PPRI, nous avons été dans l'obligation de le détruire.

Limites d'agglomération



Vous allez bientôt voir de nouveaux panneaux d'agglomération aux cinq points d'entrée dans le village.

Programme d'électrification rurale

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) a procédé à des travaux de sécurisation des postes électriques dans le village.

Ces travaux sont financés par le SDEPA pour un montant total de 51 117,11 €, la commune a à sa charge les frais de gestion d'une valeur de 1 871,60 €.

Une voiture communale

La mairie a acquis auprès du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques un véhicule utilitaire pour l'usage des employés municipaux.

Plan canicule

Dans le cadre du plan national canicule 2011, la municipalité effectue un repérage individuel des personnes à risque (personnes fragiles ou isolées). Si vous, ou un de vos proches, êtes concernés, venez vous inscrire dans le fichier « opération canicule » à la mairie aux heures d'ouverture.

Repas des aînés

Le CCAS a fixé la date du repas des aînés au dimanche 23 octobre 2011. Comme d'habitude, les inscriptions seront prises au porte à porte, nous vous attendons nombreux.

Portes de l'église

Les anciennes portes de l'église vont être vendues par la commune. Si vous êtes intéressés, veuillez vous faire connaître en mairie.

Nouveau RPI de L'Oussère et du Lourrou

Pour la rentrée scolaire 2011-2012 notre école fera partie d'un nouveau RPI (regroupement pédagogique inter-communal) de l'Oussère et du Lourrou qui regroupera les écoles de quatre villages : Gomer, Hours, Livron et Lucgarier.

Depuis l'année dernière le RPI Hours-Livron avait obtenu l'ouverture d'une deuxième classe sur Livron, ce qui permettait d'offrir aux enfants et aux enseignants de meilleures conditions d'apprentissage. Les effectifs ayant légèrement baissés, le deuxième poste pouvait être remis en cause.

Les enseignants des écoles de Gomer et Lucgarier avaient des classes à cinq niveaux pour des effectifs en moyenne de 28 élèves.

De ce constat est né le projet de création d'un nouveau RPI entre les quatre communes.

Depuis le début d'année 2011, les enseignants et les élus ont travaillé ensemble pour proposer la meilleure organisation et répartition des classes en tenant compte des contraintes des locaux et dans le respect des élèves et du personnel.

Le Conseil d'école extraordinaire du 16 juin 2011 a validé la création du nouveau RPI.

Répartition des effectifs :

Ecole de Livron : classe de PS/MS/GS soit 24 élèves (11 PS, 8 MS, 5 GS)

classe de CE1 soit 19 élèves

Ecole de Gomer : classe de GS/CP soit 17 élèves (8 GS ET 9 CP)

Ecole de Lucgarier : classe de CE2/CM1 soit 17 élèves (12 CE2 et 5 CM1)

Ecole de Hours : classe de CM1 et CM2 soit 19 élèves (8 CM1 et 11 CM2)

Pour faire fonctionner ce nouveau RPI, un nouveau SIVU va être créé, il assurera le fonctionnement des quatre cantines, des deux garderies (Gomer et Livron), la gestion du personnel, du transport scolaire et l'achat des fournitures scolaires. Le SIVU sera composé de deux délégués (Jean-Pierre Fourcade et Cathy Magendie) et deux suppléants (Edwige Bouchède et Aziz Ghanam) par commune.

Un ramassage scolaire financé par le Conseil Général permettra d'amener les élèves à leur école respective, une employée sera présente pendant le transport.

Soucieux de l'enjeu que représente l'école pour nos villages et de la nécessité d'apporter les meilleures conditions d'enseignement à nos enfants, nous sommes convaincus que malgré les changements occasionnés par ce nouveau RPI, les parents et les élèves trouveront toujours une école attentive à leur besoin.

L'enfant du village



Marine, 11 ans, a participé à un concours de poésie avec son collègue et a choisi humblement comme sujet « le clocher de Livron »....

et elle a remporté le Prix de Composition Littéraire 2011 de la Fondation de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques !!!

Toutes nos félicitations !

Maître du temps

Toi qui nous a bercés de la même façon,
Toi qui nous a guidés vers le même horizon,

Si je t'offre aujourd'hui ce poème,
C'est pour te dire combien je t'aime.

Depuis le haut de ta tour,
Tu inondes d'amour.

Depuis le bourg ou ses alentours,
Tu nous réunis pour les grands jours.

En son temps, ton chant prévenait du danger,
Aujourd'hui, ton chant rythme nos journées.

Depuis le jour de ma naissance, jusqu'à la fin de ce beau voyage,
Ton carillon accompagnera ma vie;

Parfois témoin de grandes joies sans nuages,
Parfois témoin de grands chagrins.

Mon cher clocher, tu es l'âme de mon village,
Dans le livre de nos vies, c'est toi qui tourne les pages.

Marine DOUMENGES

Travaux et Projets

Voirie et Préau de l'école

- Pour l'année 2010, le chemin de la Côte de Capbat a été goudronné par l'entreprise Colas ainsi que des travaux de curage de fossés pour un montant total de 30 404 € TTC avec une subvention du Conseil Général de 11 375 €.
- Pour l'année 2011, le chemin du Hameau sera goudronné par l'entreprise Lapedagne avec également des travaux de remplacement de buses et de curage de fossés.
- La toiture du préau de l'école va être refaite par l'entreprise Bidau (20 381,51 TTC), ainsi que le sol par l'entreprise Buzy (7 986,89 € TTC) et la peinture des murs par l'entreprise Aduriz (2 611 €), soit un total de 30 979,40 € TTC.

Travaux église

D'importants travaux ont été réalisés à l'église du village. En effet, au budget 2010, le total en investissement était de 33 621,59 €, avec des subventions à hauteur de 27 415,21 € de notre sénateur M. Auguste Cazalet (6 000 €), de l'Etat avec la Dotation Globale d'Équipement (3 834,21 €), du Conseil Général (5 751 €), de la paroisse (5 000 €) et également des Livronnais (6 830 €).

Voici le détail ci après :

TRAVAUX EGLISE 2010

<i>Corps de métiers</i>	<i>Entreprises</i>	<i>Montant</i>	<i>Descriptif des travaux</i>
Maçonnerie	MINVIELLE	12 617,80 €	Ravalement murs intérieurs, rampe pour les personnes à mobilité réduite, sacristie : grille ventilation et enduit
Zinguerie	MINVIELLE	1 728,16 €	Changement des gouttières
Rampe	MATHEDARRE	1 138,19 €	Rampe d'accès pour les personnes à mobilité
Peinture extérieure	BOUZET	5 161,05 €	Porche
Peinture intérieure	BOUZET	1 657,66 €	Portes, lavage des murs, plafond sous tribune
Plâtrerie	SOVIL	1 934,42 €	Plafond sous tribune
Menuiseries	MAYSTROU	9 384,31 €	Menuiseries en chêne, portes avec ouverture vers l'extérieur
TOTAL		33 621,59 €	

TRAVAUX EGLISE 2011

Peinture	BOUZET	8 065,82 €	Murs latéraux et arcades intérieurs
----------	--------	------------	-------------------------------------

Tous nos remerciements à tous les bénévoles qui ont participé à la mise en place des travaux et au nettoyage.

Bernes-Cambot

Ce monument, dédié à François Bernès-Cambot et à ses tirailleurs sénégalais, a été inauguré à Livron le 25 septembre 1927. Son corps est inhumé au cimetière du village aux côtés de ses deux frères. Le sculpteur Ernest Gabard a réalisé le monument. La restauration du monument devrait être réalisée à partir du mois de septembre 2011, avec démolition de la chape existante, lavage des murets, pose d'un dallage en granit résistant aux intempéries et la réfection de l'ensemble des joints du monument et de la murette. Des devis sont en cours d'élaboration.

Presbytère

Quelques travaux ont été réalisés par les employés communaux : peinture des volets et rénovation de l'escalier. Merci à Philippe Soubielle-Clos pour son aide.

Enfouissement des déchets

Réunion publique

Suite au projet du SMTD d'implanter une installation de stockage de déchets non-dangereux (ISDND) sur les communes de Barzun, Ger, Livron et Pontacq, le conseil municipal a souhaité organiser une réunion publique dirigée par Monsieur Marc JUBAULT-BREGLER, Président du Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés et de Madame Marie-Pierre CABANNE, Conseillère Générale du canton de Pontacq. Cette réunion a eu lieu le jeudi 9 juin et voici le discours de Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Livron, prononcé ce soir là :

« Je vous remercie tous d'être venus ce soir à cette réunion importante et essentielle pour notre commune.

Comme vous avez pu le lire dans la lettre qui vous a été adressée, le conseil municipal a provoqué cette réunion publique en présence de Marie-Pierre Cabanne, Vice-Présidente du Conseil Général 64 et de Marc Jubault-Bregler, Président du SMTD, dans le but de vous présenter le projet de création d'un site d'enfouissement des déchets ultimes.

Avant de passer la parole à nos intervenants, je souhaiterais, afin que nous puissions nous concentrer sur la présentation du projet, puis sur le débat qui suivra, mettre un terme à la polémique engendrée par les informations qui ont circulé avant et après l'annonce officielle du projet, et insister sur les points suivants :

- il a été reproché au conseil municipal de ne pas avoir communiqué les informations en sa possession comme cela a été fait ailleurs. La raison est que nous avons estimé que compte tenu qu'il ne s'agissait pas d'un projet d'initiative communale, ce travail devait être réalisé par l'initiateur lui-même, c'est à dire le SMTD, par la voie de son Président, ici présent. Pour rappel la confidentialité avait été demandée aux quatre communes concernées.

- d'autre part, le conseil municipal n'est pas favorable a priori à la création d'un site d'enfouissement des déchets sur notre commune, contrairement à ce qui a pu être évoqué ici et là, parce que le projet n'est ni valorisant ni attrayant en soi, et qu'il se situera sur des terres agricoles cultivées.

Pour autant, j'ai demandé au conseil municipal de ne pas fermer la porte à une discussion avec le SMTD car j'ai estimé que la création du site se fera de façon quasi certaine, et que la probabilité qu'il soit implanté à Livron (ou à Ger) est élevée.

Dans cette hypothèse, j'ai considéré que mon rôle de Maire était d'anticiper la possibilité que soit créé le site sur le territoire communal, et d'engager un processus de concertation avec le SMTD, en amont de l'arbitrage du Préfet. Ceci, avec un objectif clair qui est de savoir ce que le SMTD et le Conseil Général 64 seront en mesure de proposer aux propriétaires des terres concernées par le projet, d'une part, ainsi qu'à la commune et à ses représentants, d'autre part, afin de rendre ce projet "acceptable" par le plus grand nombre, si celui-ci devait être réalisé à Livron. Ceci étant dit, je laisse la parole à nos intervenants. »

Création de l'association « Défendons Livron »

Le mardi 14 juin, environ 200 personnes ont constitué l'association "Défendons Livron", protection de l'environnement, de la population, de l'habitat et refus du projet d'implantation d'un site d'enfouissement de déchets ultimes sur le territoire de la commune, sur des terres noires, réputées pour leur fertilité.

L'association a pour but d'étudier le projet sous tous ses aspects (foncier, économique, juridique, sanitaire, technique...) et de participer à l'émergence d'un projet alternatif crédible et argumenté tout en assurant un contact constant avec les élus. Elle a souhaité aussi se rapprocher au plus vite des communes voisines également concernées par le site, Barzun, Pontacq et Ger (sans oublier Luquet, Espoey et Hours). Un collectif d'associations a été créé le vendredi 1er juillet réunissant l'association de défense de Barzun, l'association de défense de Ger et de son environnement, l'association « PROU » (Pontacq), l'association « Entre deux sites » (Aast) et bien sûr « Défendons Livron ».

Le bureau est le suivant : Présidente, Anne Frutos ; Vice-Président, David Martine ; Secrétaire, Luc Vidal-Giraud et Trésorière, Claudine Pellet.

Voici les coordonnées de l'association : **Défendons Livron, 10 rue de la Mairie, 64530 Livron.**

mail : defendons.livron@gmail.com.

L'avis du Conseil Municipal

Le vendredi 17 juin, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis défavorable au projet du centre d'enfouissement technique et souhaite accompagner l'association "Défendons Livron" créée le 14 juin 2011. Par délibération en date du 12 juillet 2011, le conseil municipal a entériné cette décision.



La vie des associations

Voyage à Saint-Sébastien (toutes les photos sur livron.fr)

Le 18 juin dernier, par une matinée pluvieuse, plus de cinquante personnes ont pris le bus à destination de Saint-Sébastien en Espagne, dans le cadre d'une sortie organisée par l'association livronnaise Convergence.

Après une pause café sur une aire d'autoroute, le groupe arriva à Béhobie pour une petite visite des lieux avant le repas de midi pris sur place. L'après-midi fut consacrée à la visite de la belle ville de Saint-Sébastien sous un beau soleil retrouvé.

Saint-Sébastien (en basque *Donostia*) est la capitale de la province basque de Guipuscoa. C'est une importante station balnéaire de plus de 180 000 habitants au bord de la mer Cantabrique, surnommée *la perle du Cantabrique* en raison de la beauté de sa baie, la fameuse *Concha*.

Les visiteurs purent ainsi se promener à leur gré dans la vieille ville et apprécier notamment la magnifique façade de l'église *San Vicente* et la très pittoresque *place de la Constitution*. Certains prolongèrent la balade vers d'autres quartiers à l'architecture plus moderne mais très caractéristique de l'endroit, ou autour de la baie aux reflets émeraude, avant de s'attabler à la terrasse d'un café et savourer une crème glacée aux dimensions généreuses.

Le voyage du retour fut calme, voire très calme pour certains eu égard aux efforts consentis dans l'après-midi.

Un vif remerciement à Gilberte Fourcade responsable de la section *Voyage-Découverte* de l'association, ainsi qu'à son équipe.



Vide-grenier

Le dimanche **18 septembre 2011**, l'association CONVERGENCE et le CCAS organisent le vide grenier à LIVRON.

Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et en téléchargement sur le site internet www.livron.fr. Lisez-le attentivement et n'oubliez pas de le retourner accompagné des pièces demandées à :

Association "Convergence"

Mairie de Livron
10 rue de la Mairie
64530 Livron

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter Gérard Schneider au **05-59-53-74-38** de 18h à 21h, e-mail: livron.videgrenier@orange.fr

Cin'étoiles

Le Cin'étoiles (projection gratuite) revient à Livron le vendredi 12 août.

A l'affiche : « le concert », film de Radu Mihaileanu sorti en 2009, avec Mélanie Laurent, Miou-Miou, François Berléand,.... Cette comédie a reçu deux récompenses à la cérémonie des Césars 2010 : Meilleur son et Meilleure musique.

L'association « Convergence » vous accueillera dès 21H sur le parking de la salle des fêtes, une buvette sera à votre disposition.

Nous vous espérons nombreux afin de passer ensemble une soirée partagée entre rire et émotion en compagnie de Mozart et Tchaïkovski.



La vie des associations

Découvrir les alentours

Les randonnées organisées cet hiver par l'association Convergence, « Entre l'Ousse et le Gabas », ont permis, aux personnes présentes de se retrouver et partager de bons moments sportifs.

Livron s'amuse

En cette belle journée ensoleillée du samedi 2 juillet, les livronnais, ainsi que des habitants d'autres communes voisines se sont retrouvés pour participer à des activités proposées par l'association « Convergence » et le Comité des fêtes. Ceux qui étaient présents ont eu le choix entre les matchs de pétanque ou la randonnée, et des jeux pour les enfants. Le tout s'est déroulé dans la bonne humeur.

Les randonneurs ont rejoint le bois par la côte de Capsus puis sont montés jusqu'à la palombière. Ils sont arrivés sur le plateau et ont suivi l'itinéraire « Sur les pas de Bernès Cambot » jusqu'au village de Barzun. Leur périple s'est terminé par la visite du potager « les jardins de Cantey », ouvert au public depuis peu.

Sur le terrain de pétanque près de l'Eglise, les professionnels venus de loin et les amateurs de ce sport ont combattu âprement pour décrocher la première place du tournoi dans une atmosphère bon enfant ; heureusement, une buvette a été mise à leur disposition avec des boissons fraîches et désaltérantes. Dans l'après-midi, ils furent rejoints par les randonneurs qui prirent une petite collation offerte par les organisateurs.

Pendant ce temps, les enfants profitaient des animations mises en place par le comité des fêtes et des parents volontaires. Vers 16h, les musiciens de groupe « Zolam » arrivèrent et commencèrent à s'installer sous le préau de l'école, les enfants allant déguster un goûter bien mérité.

La soirée débuta vers 20h00, avec un apéritif en musique, puis se poursuivit par un repas sandwiches. Plus tard, tout le monde, jeunes et moins jeunes, se retrouva sur la piste de danse, ensorcelés par les reprises des Pink Floyd, Rolling Stones, Dire Straits, jusqu'à tard dans la nuit. « Zolam » fut ensuite relayé par d'autres musiciens qui improvisèrent quelques morceaux, jouant du synthé, du djembé, de la batterie, de la flûte traversière, dans une ambiance spontanée et conviviale et pour le plus grand bonheur de tous.

Bravo et merci à tous, musiciens, participants et organisateurs ; Livron s'est bien amusé !

Toutes les photos sur livron.fr



Le budget 2011

Comme les budgets antérieurs, le budget 2011 contribue à préserver le patrimoine communal puisque seront engagés durant l'exercice des travaux sur le monument Bernès-Cambot et le préau de l'école. Les ressources fiscales sont en augmentation sensible avec notamment le transfert du produit de la taxe d'habitation du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques vers les communes. Le poids de la dette est de nouveau en diminution sur cet exercice.

Section fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitres

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2010)	Restes à réaliser N-1	Budget 2011
60	Achats (1)	26 000		22 395
61	Services extérieurs (2)	14 500		12 536
62	Autres services extérieurs (3)	3 750		14 130
63	Impôts et taxes	1 592		1 851
64	Charges de personnel	62 393		70 285
65	Autres charges de gestion (4)	41 730		40 478
66	Charges financières (5)	6 744		6 452
67	Charges exceptionnelles			1 700
022	Dépenses imprévues	11 753		12 000
014	Prélèvement au titre du GIP			16 514
023	Virement à la section d'investissement (6)	69 929		143 515
Total des dépenses de fonctionnement		238 391		341 856

(1) Eau, Assainissement, EDF, Carburant, Cantine, fournitures bureau

(2) Entretien bâtiments, voies & réseaux, petit matériel, Assurances, Documentation

(3) Fêtes & cérémonies, Frais d'affranchissement, Téléphone

(4) Indemnités élus, Contingent incendie, Charges intercommunales, Subventions

(5) Remboursement des Intérêts de la dette

(6) Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitres

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2010)	Restes à réaliser N-1	Budget 2011
70	Produits des services (1)	12 040		11 302
73	Impôts et taxes	84 304		99 508
74	Dotations et participations	70 510		81 666
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 400		8 450
77	Produits exceptionnels			164
013	Atténuations de charges (3)	20 680		30 457
002	Excédent reporté (4)	42 457		110 309
Total des recettes de fonctionnement		238 391		341 856

(1) Cantine, Garderie

(2) Loyers Presbytère, Location salle des fêtes

(3) Remboursement ASP, CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi), CUI (Contrat Unique d'Insertion)

(4) Excédent reporté de l'exercice N-1

Population = 391 habitants (Insee 2006)

= Strate des Communes de -500 habitants.

Ratio Dépenses réelles de fonctionnement / population (€) = 507 - Moyenne de la Strate (€) = 540

Ratio Recettes réelles de fonctionnement / population (€) = 592 - Moyenne de la Strate (€) = 704

Section investissement

(1) Remboursement du capital de la dette

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par chapitres

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2010)	Restes à réaliser N-1	Budget 2011
16	Emprunts et dettes assimilés (1)	16 087		14 905
20	Immobilisations incorporelles	3 000		15 727
21	Immobilisations corporelles (2)	16 210	3 400	11 125
23	Immobilisations en cours (2)	113 798	1 755	144 200
020	Dépenses imprévues	9 380		13 000
Total des dépenses d'investissement		158 475	5 155	198 957
Total des Restes à réaliser (RAR) + budget 2010			204 112	

(2) Cf Section d'investissement avec présentation par opérations

(1) Eglise, voirie, préau

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par chapitres

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2010)	Restes à réaliser N-1	Budget 2011
10222	Fonds de compensation de la TVA	26 613		11 945
10223	Taxe locale d'équipement			730
1068	Affectation de résultat N-1			4 402
13	Subventions d'investissement (1)	61 933		42 768
001	Excédent d'investissement N-1			752
021	Virement de la section de fonctionnement	69 929		143 515
Total des recettes d'investissement		158 475		204 112
Total des Restes à réaliser (RAR) + budget 2010			204 112	

Population = 391 habitants (Insee 2006)

= Strate des Communes de -500 habitants.

Ratio Dépenses réelles d'équipement / population (€) = 522 - Moyenne de la Strate (€) = 424

Ratio Recettes réelles de d'équipement / population (€) = 155 - Moyenne de la Strate (€) = 421

Le budget 2011 (suite)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par opérations

Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
	Virement de la section de fonctionnement (RI 021)		143 515
	Opérations financières (DI 16 - RI 1022, 1068, 001)	14 905	17 829
	Dépenses imprévues (DI 020)	13 000	
N° 31	Travaux électrification (DI 20)	3 600	
N° 34	Voirie 2010 (RI 13)		653
N° 35	Travaux salle des fêtes (DI 23)	6 855	
N° 36	Travaux église (DI 23- RI 13)	8 100	16 884
N° 39	Travaux cimetièrè (DI21, 23)	25 000	
N° 40	Travaux Bernès-Cambot (DI 23 – RI 13)	30 000	12 000
N° 41	Aire de jeux (DI 21)	3 400	
N° 42	Voirie 2011 (DI 23- RI 13)	50 000	13 231
N° 43	Achat matériel (DI 21)	1 600	
N° 44	Achat véhicule (DI 21)	1 300	
N° 45	Travaux préau (DI 23)	33 000	
N° 46	Achat parcelle Minvielle (DI 23)	1 225	
N° 47	Centre d'enfouissement technique Soumoulou (DI 20)	12 127	
Total opérations d'investissement		204 112	204 112

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2010

Désignation	Libellé	Début	Durée (année)	Taux (%)	Échéance	Capital emprunté (€)	Annuité (€)	Encours (€)
2000-2	Voirie 2000	2000	12	5,60	25/12/2012	22 867,35	2 621,40	4 131,28
2001-1	Voirie 2001	2001	12	4,99	18/12/2013	22 867,00	2 578,52	6 046,82
2004-1	Ecole & Mairie	2004	20	3,83	05/12/2024	101 000,00	7 251,68	71 635,57
2007-1	Hangar & Atelier	2007	15	4,36	05/06/2022	50 000,00	4 610,99	36 904,89
2007-2	Voirie 2007	2007	10	4,28	05/09/2017	11 000,00	1 375,17	7 009,93
2009-1	Salle des Fêtes	2009	10	3,51	26/04/2019	20 000,00	2 408,42	15 986,97
							20 846,18	141 715,46

Le budget 2011 (suite)

CONTRIBUTIONS DIRECTES

<i>Libellé</i>	<i>Bases notifiées 2009</i>	<i>% Variation des bases N-1</i>	<i>Taux appliqués par décision du CM</i>	<i>% Variation de taux N-1</i>	<i>Produit voté par le CM</i>	<i>% Variation du produit N-1</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>376 200</i>	<i>2,22</i>	<i>16,27</i>	<i>83,84</i>	<i>61 208</i>	<i>80,57</i>
<i>TFPB</i>	<i>238 200</i>	<i>5,76</i>	<i>8,28</i>	<i>0</i>	<i>19 723</i>	<i>5,77</i>
<i>TFPNB</i>	<i>21 500</i>	<i>2,21</i>	<i>32,95</i>	<i>4,83</i>	<i>7 084</i>	<i>7,33</i>
<i>CFE</i>	<i>18 500</i>	<i>-3,51</i>	<i>26,30</i>	<i>39,00</i>	<i>4 866</i>	<i>-76,44</i>
<i>TOTAL</i>	<i>654 400</i>				<i>92 881</i>	

TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties.

TFPNB : Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

CFE : Contribution foncière des entreprises.